

que nous estimons, et qui a toujours fait de l'unité canadienne l'une de ses aspirations les plus chères. Si nous éliminons cette forme d'isolement ainsi que les diverses espèces d'isolement humain dont j'ai parlé, nous pourrions tendre à cette solidarité, et nous franchirons une importante étape sur la voie conduisant à cette unité canadienne, à laquelle nous aspirons. Reprenant à mon compte la formule de notre ancien premier ministre, M. Pearson, je dis: «Il n'y a au Canada qu'une seule sorte de citoyens, à savoir des citoyens de première classe.» Voilà le thème qui se dégage du discours du trône.

Nous traversons des temps difficiles, tant sur le plan national que sur le plan international. Je suis convaincu que les Canadiens seront à la hauteur de la situation, ainsi qu'ils l'ont toujours été dans le passé, et qu'ils continueront à édifier au Canada une société offrant des chances à tous, garantissant la sécurité de tous ceux qui en ont besoin, et réservant à ses membres un avenir unique au monde.

Honorables sénateurs, j'ai le plaisir de proposer l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du Trône.

[Français]

L'honorable Renaude Lapointe: Honorables sénateurs, en me faisant l'honneur d'appuyer l'adresse en réponse au discours du Trône, mon leader m'a témoigné une confiance qui me touche profondément et pour laquelle je tiens à lui exprimer ma gratitude. Cette première occasion qui m'est offerte de prendre ici la parole me permet de rendre, d'abord, un hommage bien senti au président de cette Chambre, l'honorable Jean-Paul Deschatelets, pour la cordiale et chaleureuse simplicité de son accueil, pour son intégrité et son jugement sûr, et pour la façon à la fois habile, impartiale, aimable et très décontractée dont il s'acquitte de son importante fonction.

À la stature du leader du gouvernement au Sénat, l'honorable Paul Martin, qui a si dignement représenté notre pays sur toutes les scènes du monde, et qui continue d'en promouvoir les intérêts avec une inlassable énergie, le timide éloge d'une nouvelle venue ne peut ajouter quoi que ce soit. Puis-je, cependant, le remercier en votre nom à tous pour la vigueur avec laquelle il a su, verbalement et par la voie des journaux, défendre le Sénat contre les attaques et les brimades dont il fut l'objet en fin d'année, et pour la clarté avec laquelle il a exposé le rôle joué par cette Chambre dans l'examen des projets de loi les plus controversés de la dernière session? La vaste étendue de ses connaissances, fruit d'une longue et solide expérience de la vie publique et diplomatique, mérite aussi d'être soulignée une fois de plus.

Je salue également le chef de l'Opposition au Sénat, l'honorable Jacques Flynn, qui m'a précédée dans la carrière journalistique. Témoin de ses activités québécoises, j'ai pu, dans la suite, apprécier de loin, en maintes circonstances, ses percutantes interventions en cette Chambre.

Enfin, je prie tous mes honorables collègues de croire que j'ai été rassurée par leurs souhaits de bienvenue et que mon entière collaboration leur est acquise. Les récents accomplissements, en tous points remarquables, des sénateurs Croll, Davey, Lamontagne et Everett font honneur à cet auguste aréopage et nous sommes fiers de l'intérêt qu'ont suscité leurs travaux.

Succéder à l'honorable Thérèse Casgrain, dont la personnalité dynamique et la carrière mouvementée lui ont valu une réputation internationale, n'est pas chose facile; la remplacer est impossible. Ayant quitté cette Chambre

encore pleine d'énergie et de combativité, celle que j'ai déjà surnommée la «guerrière de la paix» ne cessera pas pour autant d'accomplir une œuvre très utile au sein de la communauté québécoise et canadienne. Je lui exprime ici mon admiration et mes souhaits.

Analysé avec brio par mon antipode, l'honorable sénateur Buckwold, le discours du trône a une portée philosophique et sociale, plutôt que politique. Le discours du sénateur Buckwold et le mien se ressemblent étrangement, même si nous ne nous sommes parlé que ce soir. Cela prouve que les francophones et les anglophones se ressemblent aussi beaucoup.

Le discours du trône met, cette année, un accent particulier sur le sentiment d'isolement de l'individu, au sein d'un système de plus en plus complexe et de plus en plus impersonnel.

Le souci du gouvernement de dissiper cette pénible sensation et de donner à chaque citoyen le sens de sa personnalité et de sa valeur propre court en filigrane à travers les pages de cet important document.

Dans un pays comme le nôtre, taillé pour des géants, faut-il s'étonner si l'être humain se sent parfois lilliputien? Faut-il s'étonner s'il éprouve, plus fortement qu'ailleurs, le sentiment d'une impuissance qui, à l'intérieur de lui-même, se heurte à un sentiment contraire, celui de ses espoirs illimités, à la mesure du pays qu'il habite? Qu'il soit victime de l'éloignement géographique, qu'il soit soumis à des distinctions injustes en raison du groupe auquel il appartient, ou qu'il soit en proie au dénuement économique, ce Canadien se sent en dehors du courant qui emporte vers le progrès et vers une certaine forme de bonheur ses concitoyens plus favorisés.

Lever les barrières de ces différentes formes d'isolement, physique, social ou moral, tel est l'un des principaux objectifs que s'est fixé le gouvernement pour les années à venir.

Actuellement, nous avons une conscience très nette de l'un des plus douloureux isolements qui soient, celui dont souffre ce large secteur de la population qui est réduit à l'inactivité. Non seulement les sans-travail ne peuvent participer au développement du pays, mais la conjoncture économique les force à mener une existence parasitaire qui mine sournoisement leurs énergies en même temps qu'elle leur enlève chaque jour un peu plus de fierté et de confiance en eux. Le chômage est en effet un phénomène qui dépasse l'individu et le laisse désespéré, cherchant une réponse qui ne vient pas. Pour un gouvernement qui reconnaît cette triste réalité, multiplier des emplois devient donc un but hautement prioritaire. Mais peut-il assumer seul ce fardeau? Pour remettre en marche l'économie, le gouvernement a besoin de travailler en plus étroite collaboration avec le monde des affaires et de l'industrie,—également créateur d'emplois,—et s'il demande aux chefs d'entreprise d'être plus audacieux et plus imaginatifs, il est bon qu'il leur propose, sans trop tarder, une stratégie industrielle adaptée aux besoins du pays, comme l'ont suggéré encore récemment plusieurs experts canadiens.

L'isolement des pauvres n'est pas moins pénible. Ces gens particulièrement désavantagés se sont depuis longtemps rendu compte qu'ils ne peuvent pas, même avec la meilleure volonté du monde, bénéficier des dispositions actuelles des programmes d'emploi de la main-d'œuvre au Canada. Il est grand temps que les services de formation et de placement conçus par ce ministère, services qui sont depuis plusieurs années la cible de certaines critiques,